



Bulletin d'inscription à renvoyer  
aux coordonnées suivantes :

Biocivam 11  
Chambre d'Agriculture de l'Aude  
ZA de Sautès, à Trèbes  
11 878 Carcassonne Cedex 9

Par mail

biocivam.viti@orange.fr

Renseignements

Gabrielle Carvin - 04 68 11 79 25

## A SAVOIR !

### Le crédit d'impôt à la formation

Tout chef d'entreprise au régime du bénéficiaire réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il participe à des actions de formation professionnelle.

Le montant du crédit d'impôt est égal au produit du nombre d'heures passées en formation (dans la limite de 40 heures/an) par le taux horaire du Smic. Par exemple, vous êtes exploitant/e agricole, vous suivez cette formation de 14 heures en 2018 vous pourrez obtenir un crédit d'impôt de 136.64 € (= 14 x 9,76 €).

Plus d'information auprès du Biocivam

### Les services de remplacement

Ce sont des associations sous statut de groupement d'employeurs à vocation de remplacement. Elles assurent le remplacement de ses adhérents en cas d'absences pour maladie, congés, congés parentaux, mandats professionnels ... et tout particulièrement pour la formation !

Service de Remplacement de l'Aude : 04 68 11 77 96



## FORMATION

### Mieux connaître son sol en viticulture bio



Intervention de Gérard Augé  
Ingénieur agronome et Pédologue  
Spécialiste en phytothérapie,  
Consultant en agronomie et  
biodynamie



Mardi 5 mars 2019 - Aude



Contact : Biocivam 11 - 04 68 11 79 25

# Acquérir les connaissances techniques pour analyser son sol et adapter ses pratiques en viticulture biologique

## Programme de la formation:

### Mardi 5 Mars : matinée sur le terrain et après midi en salle

#### >Revoir les bases du fonctionnement d'un sol vivant

-Comprendre les sols : rappels et compléments sur la dynamique des sols (activité biologique, fertilité), les constituants du sol (éléments minéraux et organiques, complexes organo-minéraux), la génétique des sols (roche mère, climat, station).

-Adapter les pratiques et choisir les apports organiques nécessaires à l'amélioration de la fertilité de son sol.

#### >Cas pratique: profil de sol

-Visite de parcelles afin de réaliser une approche globale du sol en interaction avec tout son environnement.

-Analyse de cas réels en regardant directement le sol dans des parcelles différentes.

-Mettre l'analyse de sol en rapport à la gestion globale de l'exploitation.

-Comprendre ses points forts et ses points faibles pour améliorer la gestion de ses sols.

#### >Objectifs

Gérard Augé, ingénieur agronome et pédologue, consultant en agronomie et biodynamie, spécialiste en phytothérapie, permettra d'apporter aux viticulteurs du territoire les connaissances nécessaires pour une première approche de la connaissance de son sol. Elle permettra d'analyser leurs parcelles et leurs pratiques vis-à-vis du sol, dans l'optique d'un sol plus vivant et équilibré, concilié avec des pratiques respectueuses de l'environnement.

**Horaires** ● 9h00 - 13h00 / 14h00 - 17h00

**Lieux** ● A définir, l'adresse et le plan des lieux et exploitations sera envoyé quelques jours avant le début de la formation.

**Déjeuner** ● Restaurant pour ceux qui le souhaitent ou repas tiré du sac

**Contact** ● Gabrielle Carvin - Biocivam de l'Aude - 04 68 11 79 25 -

biocivam.viti@orange.fr

### Condition de participation

- Être éligible au fonds de formation Vivéa
- Non éligible : 80€ pour la journée



## Bulletin d'inscription

### Comprendre son sol en viticulture biologique

**A renvoyer : avant le 1<sup>er</sup> Mars 2019**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Agriculteur

Précisez le statut :

Salarié(e) agricole

En cours d'installation

Autres (précisez) : \_\_\_\_\_

Je suis adhérent(e) au Biocivam 11 et m'inscris à la session de formation

Je ne suis pas adhérent(e) au Biocivam et joins ma cotisation annuelle de 80 € (40€ porteur de projet) par chèque